

Image not found or type unknown



Facturation sans travaux

Par **Valé33**, le **19/12/2023** à **10:46**

Bonjour, Suite à des infiltrations, j'ai fait réaliser un diagnostic par la société (plomberie, étanchéité, couverture) qui m'avait installée il y a quelques années ma gouttière (recommandée par le syndic). 800 € pour le diagnostic. Ils m'ont recommandé de ravalier un mur, ce que j'ai fait, mais le diagnostic était erroné. Grosse dépense pour rien de 3500 €. La gouttière étant sous décennale, tout le monde m'ayant dit qu'elle était mal posée sans assez de pente, et les infiltrations continuant, la société me propose au téléphone l'intervention de leur service couverture. Ils viennent, constatent que le chéneau est engorgé et déclarent ne rien pouvoir faire car des câbles de clim gênent (câbles indéplaçables avec les nouvelles lois). Depuis, j'ai payé une autre entreprise qui a dégorgé le chéneau, réparé des fissures, et je n'ai plus d'infiltration. La société qui n'a rien fait vient de m'envoyer une facture avec frais de déplacement et de diagnostic (!) de 500 €. Tout ça bien sûr sans devis ni information préalable. Que faire? Merci,